



Débats de la Chambre des communes

VOLUME 133

NUMÉRO 002

1^{ère} SESSION

35^e LÉGISLATURE

Le mardi 18 janvier 1994

Présidence de l'honorable Gilbert Parent

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 18 janvier 1994

Prière

[Français]

L'OUVERTURE DE LA SESSION

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur le Président, c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général du Canada que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, le Président et les membres des Communes se rendent dans la salle du Sénat.

(1540)

Et de retour à la Chambre des communes:

Le Président: J'ai l'honneur de rapporter que, les Communes s'étant rendues au Sénat sur l'invitation de Son Excellence le Gouverneur général, j'ai informé Son Excellence que j'avais été choisi Président. En votre nom, j'ai réclamé les privilèges accordés d'ordinaire et que Son Excellence a bien voulu confirmer.

* * *

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): demande à présenter le projet de loi C-1 relatif à la prestation des serments d'office.

(La motion est réputée adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.

* * *

(1545)

LE DISCOURS DU TRÔNE

Le Président: J'ai l'honneur de faire connaître à la Chambre que, lorsque celle-ci s'est rendue auprès de Son Excellence aujourd'hui dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

[Traduction]

Honorables sénateurs et sénatrices, Mesdames et Messieurs les députés,

Deux années se sont écoulées depuis que j'ai eu le plaisir de m'adresser au Parlement. Au cours de cette période, de nombreux changements sont survenus sur la scène nationale et internationale. Ils ont soulevé en nous l'espoir d'une paix mondiale, mais ce rêve s'est rapidement évanoui. En ce moment, dans certains pays, la démocratie est menacée et son avenir est incertain.

Les Canadiens et les Canadiennes demeurent cependant fermement attachés à la démocratie. Dans notre pays, les élections donnent lieu à des débats d'idées et non à des conflits armés. Le fait même que nous soyons rassemblés dans cette enceinte témoigne de la solidité et de la souplesse de notre régime de gouvernement.

Nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveau chez nous Sa Majesté lorsqu'elle se rendra en Nouvelle-Écosse et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'en Colombie-Britannique où elle inaugurerá les Jeux du Commonwealth de 1994.

[Français]

Le 25 octobre 1993, les Canadiens ont choisi un nouveau parlement et un nouveau gouvernement. Ce gouvernement a pris un certain nombre d'engagements envers la population du Canada. Ces engagements seront respectés.

À l'occasion de l'ouverture de la première session de cette législature, et au nom du gouvernement, je désire exposer brièvement la politique que le premier ministre et ses ministres entendent suivre ainsi que les mesures législatives et autres qu'ils prendront pour lui donner suite.

Le plan d'action du gouvernement repose sur la complémentarité des mesures prises dans les domaines sociaux et économiques et dans les secteurs de l'environnement et de la politique étrangère.

[Traduction]

Pour que ce plan d'action puisse se réaliser, il est essentiel que les institutions politiques soient intègres et jouissent de la confiance du public.

Mes ministres mettront tout en oeuvre pour que ceux et celles qui exercent le pouvoir au nom des Canadiens fassent preuve d'intégrité, d'honnêteté et d'ouverture.

Plus particulièrement, le gouvernement désignera un conseiller chargé de l'éthique qui veillera à conseiller les ministres et les fonctionnaires et qui étudiera l'opportunité de procéder à des modifications de la loi. Le gouvernement présentera des mesures législatives destinées à assurer une plus grande transparence des rapports entre le gouvernement et les lobbyistes.

L'Adresse

Le gouvernement s'engage à rehausser la crédibilité du Parlement. Il proposera des changements au Règlement de la Chambre des communes qui donneront aux députés l'occasion de participer plus étroitement à l'élaboration des politiques gouvernementales et des lois.

Vous serez saisis de mesures destinées à réformer le régime de retraite des députés et notamment à mettre fin au cumul de pension et de traitement.

Le gouvernement attache la plus haute importance à la création d'emplois et à la croissance économique à court et à long terme. Pour stimuler l'activité économique, le gouvernement a conclu avec les gouvernements des provinces et des territoires des ententes concernant l'établissement conjoint d'un programme d'infrastructure fédéral-provincial-municipal. Ce programme sera mis en oeuvre immédiatement.

Le gouvernement rétablira le Programme d'aide à la rénovation résidentielle. De plus, il créera un Service Jeunesse pour commencer à redonner des emplois aux jeunes Canadiens et Canadiennes.

Afin de stimuler la création d'emplois à long terme, le gouvernement axera son action sur la petite et moyenne entreprise. Il collaborera avec les institutions financières pour mettre davantage de capitaux à la disposition de la petite entreprise. Il créera un fonds d'investissement canadien afin d'aider les industries de pointe à obtenir les capitaux à long terme dont elles ont besoin. Un nouveau réseau technologique canadien permettra d'améliorer la diffusion de la technologie et des nouveaux procédés. Pour renforcer la recherche et le développement, le gouvernement encouragera les partenariats technologiques entre les universités, les établissements de recherche et le secteur privé. Le gouvernement mettra également en oeuvre une stratégie canadienne à l'égard de la superautoroute de l'information.

[Français]

Le gouvernement favorisera une meilleure formation des gestionnaires des petites entreprises ainsi qu'un plus grand accès aux données stratégiques sur les nouvelles technologies et les nouveaux débouchés. De concert avec les provinces, il s'efforcera d'assouplir la réglementation et les formalités administratives qui pèsent sur la petite entreprise et de rationaliser l'administration des programmes.

La création d'emplois et la croissance économique exigent aussi que les entreprises canadiennes, petites et moyennes surtout, adoptent une attitude plus dynamique afin de tirer davantage parti des marchés étrangers. L'aboutissement des négociations de l'Uruguay Round dans le cadre du GATT et la mise en oeuvre de l'ALENA donneront aux entreprises canadiennes un meilleur accès aux marchés mondiaux et le gouvernement entend les aider à multiplier les exportations. Il poursuivra une politique commerciale dynamique de façon à améliorer l'accès des Canadiens aux marchés en expansion, particulièrement dans le bassin du Pacifique et en Amérique latine.

Le gouvernement s'assurera que l'effort fédéral pour l'expansion du commerce international soit mieux coordonné. Il se félicite de l'entente intervenue à ce sujet à la réunion des premiers ministres le 21 décembre 1993, en vertu de laquelle les provinces ont convenu d'examiner les possibilités de réduire le double emploi et les chevauchements.

En même temps, le gouvernement encouragera les échanges commerciaux à l'échelle nationale. Aussi s'engage-t-il à coopérer avec les gouvernements provinciaux en vue d'éliminer les obstacles internes au commerce.

[Traduction]

Pour créer des emplois et assurer une croissance économique soutenue, il faut miser sur les ressources humaines. Le gouvernement collaborera avec les provinces et le secteur privé afin que les jeunes Canadiens soient mieux préparés à entrer sur le marché du travail. Il proposera des mesures visant à améliorer la formation professionnelle ainsi que le taux d'alphabétisation des Canadiens. Il rétablira à son niveau original le financement du Programme national d'alphabétisation.

Le régime de sécurité sociale du Canada doit tenir compte des réalités économiques et sociales des années 1990. Le gouvernement annoncera un plan d'action en vue d'une réforme en profondeur du système d'ici deux ans. Il collaborera étroitement avec les provinces et consultera les Canadiens et les Canadiennes pour moderniser et restructurer ce régime collectif. Des projets de loi seront alors déposés devant le Parlement.

Le gouvernement fera preuve de la discipline budgétaire nécessaire à une croissance économique soutenue. Il déposera en février un budget comprenant des mesures destinées à maîtriser la dette fédérale et le déficit tout en redressant l'emploi. Le gouvernement collaborera avec les provinces afin de trouver conjointement des solutions novatrices aux difficultés budgétaires auxquelles tous sont confrontés.

Après discussion avec les provinces et à la suite de consultations qui seront entreprises par le Comité permanent de la Chambre des communes chargé des finances, le gouvernement remplacera la taxe sur les produits et services.

Le gouvernement s'emploiera à faire en sorte que le développement durable soit partie intégrante de toutes les décisions, à tous les paliers de la société. Il attachera une importance particulière à la prévention de la pollution et à l'établissement d'infrastructures et d'industries soucieuses de l'environnement et créatrices d'emplois de haute technologie. La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale sera proclamée.

La pêche, qui a été le gagne-pain de milliers de familles dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, connaît de sérieuses difficultés en raison de l'effondrement des stocks de poisson de fond. Le gouvernement, en collaboration avec l'industrie et les provinces, aidera ceux et celles qui sont touchés à devenir matériellement indépendants. Il fera le nécessaire pour mettre fin à la surpêche étrangère au large de la côte est.

L'Adresse

[Français]

Le gouvernement, ainsi qu'il s'y est engagé, mettra tout en oeuvre pour renforcer le tissu social du Canada. Il proposera des mesures destinées à favoriser la sécurité publique et la prévention du crime. Il prendra des mesures pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux enfants, le racisme et le crime haineux. Le Programme de contestations judiciaires et la Commission de réforme du droit seront rétablis. Des modifications à la Loi canadienne sur les droits de la personne seront proposées et la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales sera promulguée.

Le régime universel de soins de santé du Canada se fonde sur les principes énoncés dans la *Loi canadienne sur la santé*. Le gouvernement est profondément attaché à ces principes et il est hostile à toute mesure susceptible de les miner.

Un Forum national sur la santé sera constitué sous la présidence du premier ministre en vue de susciter un débat national, en collaboration avec les provinces, sur le renouveau du régime de soins de santé du Canada.

Un centre d'excellence sera établi afin que l'on accorde à la santé des femmes l'attention qu'elle mérite.

Des programmes de nutrition prénatale seront mis sur pied et élargis par la suite à l'intention des femmes enceintes à faible revenu.

[Traduction]

Le gouvernement formera un nouveau partenariat avec les peuples autochtones, à l'égard en particulier de la mise en oeuvre du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Le Parlement sera saisi de mesures législatives visant à donner suite aux règlements des revendications territoriales intervenus dans le Nord.

Le gouvernement augmentera les fonds consacrés à l'aide à l'enseignement supérieur pour les Premières nations et il lancera un programme d'aide préscolaire pour les autochtones.

Notre patrimoine culturel et nos deux langues officielles constituent l'essence même de notre identité nationale et contribuent à notre enrichissement social et économique. Le gouvernement prendra des mesures visant à promouvoir l'identité culturelle du Canada.

Le gouvernement verra à ce que le Canada joue un rôle actif marqué au coin de l'internationalisme sur la scène mondiale. Étant donné les bouleversements qui ont secoué la planète ces dernières années, le gouvernement demandera aux comités parlementaires compétents de se pencher sur les orientations et les priorités du Canada en matière de politique étrangère et de défense.

Nous célébrerons cette année le cinquantième anniversaire du jour J. Je me réjouis déjà de pouvoir participer, au nom de la population du Canada, aux cérémonies commémoratives qui

rendront hommage au courage de nos militaires—hommes et femmes—qui ont combattu pour la libération de l'Europe.

[Français]

Le gouvernement travaillera énergiquement pour que le fédéralisme réponde aux besoins des Canadiens, conscient toutefois que le bon fonctionnement du Canada est la responsabilité de chacun. Il s'efforcera de clarifier le rôle du gouvernement fédéral par rapport aux autres ordres de gouvernement, d'éliminer le double emploi et les chevauchements, et de rechercher les moyens de fournir à la population des services qui répondent à ses besoins réels et de tirer le meilleur profit possible de l'argent des contribuables.

[Traduction]

En unissant leurs efforts pour instaurer un meilleur climat économique, rationaliser les finances publiques, restaurer l'intégrité parlementaire et poursuivre un plan d'action constructif et novateur pour notre société, mes ministres sont convaincus de réussir à protéger et à renforcer l'unité canadienne. Ils croient que ce Parlement peut avoir un rôle historique à jouer pour préparer le Canada à l'arrivée du siècle prochain.

Mesdames et Messieurs les députés,

Vous serez appelés à voter les crédits nécessaires pour financer les services et les dépenses approuvés par le Parlement.

Honorables sénateurs et sénatrices, Mesdames et Messieurs les députés,

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre) propose:

Que le discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement soit pris en considération plus tard aujourd'hui.

(La motion es adoptée.)

* * *

BUREAU DE LA RÉGIE INTERNE

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les députés suivants ont été nommés membres du Bureau de régie interne aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 42, 1^{er} supplément, des Lois révisées du Canada, 1985, intitulé Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, soit l'honorable Herb Gray, l'honorable Fernand Robichaud, M. Len Hopkins, M. Alfonso Gagliano, M. Michel Gauthier, M. Gilles Duceppe et M. Stephen Harper.

* * *

COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMITÉ PERMANENT DE GESTION DE LA CHAMBRE

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada) propose:

L'Adresse

Que ce Comité se compose de M^{me} Ablonczy (Calgary—Nord), M^{me} Bakopanos (Saint-Denis), M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell), M. Duceppe (Laurier—Sainte-Marie), M. Gagliano (Saint-Léonard), M. Gauthier (Roberval), M. Hermanson (Kindersley—Lloydminster), M. Langlois (Bellechasse), M. Lee (Scarborough—Rouge River), M. Malhi (Bramalea—Gore—Malton), M. McWhinney (Vancouver Quadra), M. Milliken (Kingston et les Îles), M. Patry (Pierrefonds—Dollard) et M. White (Fraser Valley—Ouest).

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

CHAMBRE DES COMMUNES

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE ET PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je propose:

Que M. David Kilgour, député de la circonscription électorale d'Edmonton—Sud-Est, soit élu vice-président de la Chambre et président des comités pléniers de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

* * *

(1550)

[Traduction]

COMITÉ PLÉNIER

NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je propose:

Que M^{me} Shirley Maheu, députée de la circonscription électorale de Saint-Laurent—Cartierville, soit nommée vice-présidente des comités pléniers de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

[Français]

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT ADJOINT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je propose:

Que M. Bob Kilger, député de la circonscription électorale de Stormont—Dundas, soit nommé vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

LES CRÉDITS

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure): Monsieur le Président, je propose:

Que la Chambre étudie les travaux des subsides à sa prochaine séance.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

LE DISCOURS DU TRÔNE

L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre passe à l'étude du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général du Canada à l'ouverture de la session.

M. Ovid L. Jackson (Bruce—Grey): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir et humilité que je propose la motion relative à l'Adresse en réponse au discours du Trône.

[Traduction]

Je désire présenter mes hommages à Son Excellence le Gouverneur général et le remercier d'avoir prononcé le discours du Trône devant les deux Chambres.

Je tiens également à vous présenter mes respects et à vous offrir mes félicitations, monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de cette vénérable institution qu'est la Chambre des communes. Nous sommes prêts à oeuvrer sous votre gouverne. Pour ma part, je suis convaincu que vous allez nous guider d'une main de maître.

Je représente la circonscription de Bruce—Grey, berceau de deux Canadiennes remarquables, Nellie McClung, conférencière, auteure et championne des droits de la femme, et l'honorable Agnes Macphail, première femme élue à la Chambre des communes.

C'est également dans ma circonscription qu'est né Billy Bishop, as de l'aviation pendant la Première Guerre mondiale. Le célèbre peintre canadien, Tom Thomson, l'un des membres du Groupe des Sept, avait élu résidence dans cette même circonscription, ce dont nous sommes extrêmement fiers.

(1555)

M. Walter Harris, qui est né à Kimberly et réside maintenant à Markdale, a été ministre des Finances de 1954 à 1957. Je me permets de rappeler au ministre des Finances que M. Harris a présenté un budget équilibré à deux reprises.

La circonscription de Bruce—Grey, bordée par la côte sud et est de la baie Georgienne, comprend toute la péninsule de Bruce, laquelle va de Tobermory à Wiarton, lieu d'origine de Wiarton Willy, la marmotte réputée pour ses dons de prévision de la météo. Les Américains ont dû s'inventer une autre marmotte pour concurrencer la nôtre qui fait du si bon travail.

La circonscription comprend, au sud, les villes de Walkerton et Hanover et à l'ouest, la magnifique plage de Sauble Beach, destination touristique et station balnéaire.

La ville de Owen Sound, dont j'ai été le maire durant les quatre derniers mandats, est le centre régional et compte entre autres le célèbre Owen Sound Little Theatre.

L'Adresse

Dans l'est se trouve la ville de Meaford dont les environs sont connus pour leurs fameuses pommes de la baie Georgienne. Les villes de Durham, Hanover et Chesley sont depuis longtemps réputées pour la qualité de leur industrie de fabrication de meubles.

Ma circonscription compte également deux réserves, soit Sauguen et Cape Croker.

De nombreux résidents de la circonscription de Bruce—Grey tirent une bonne partie de leur revenu de l'agriculture, notamment de l'élevage du boeuf, du mouton, de la volaille et de la fabrication de produits laitiers.

Le fait que je sois ici pour présenter la motion d'adhésion en dit long sur les politiques du gouvernement pour l'ensemble du pays. En effet, quelqu'un a déjà déclaré que le Canada est la demi-soeur des autres pays du monde.

Je suis originaire des Antilles, comme d'ailleurs plusieurs députés ici à la Chambre. Le Canada entretient d'excellentes relations avec la Guyane et de nombreux autres pays du globe.

Il y a vingt-six ans, l'écologiste, auteure éminente et philosophe Barbara Ward disait du Canada qu'il constituait peut-être la première nation véritablement internationale.

Le Canada a plus que fait honneur à ce titre depuis. Sa population comme ses gouvernants ont porté un intérêt empreint de maturité et de sensibilité à toute la question de la sécurité mondiale et à ses dimensions politiques, stratégiques, économiques, sociales et environnementales.

Nos programmes d'assistance au développement international témoignent de cet intérêt. Les Canadiens ont su faire preuve de compassion en ce qui concerne le bien-être des habitants des pays en développement avec lesquels ils ont des intérêts communs.

Ma simple présence parmi vous aujourd'hui fait ressortir une autre caractéristique de la société canadienne, à savoir sa diversité ethnique.

S'il avait connu le Canada d'aujourd'hui, Shakespeare aurait sûrement écrit qu'«il y a des douceurs dans la diversité». Notre pays étant devenu un véritable village planétaire, son caractère multiethnique coïncide à merveille avec cette réalité.

Jamais dans l'histoire, les hommes n'ont eu pareille occasion de comparer leurs systèmes de valeurs et de croyances. Au Canada, notre diversité même permet quotidiennement à chacun de faire valoir et de partager ses idées et sa perception du monde. Il s'agit là d'un atout précieux, puisque cette capacité de dialoguer est fondamentale pour les Canadiens; c'est la base de notre processus démocratique.

Je suis venu à la politique fédérale parce que le Canada, cette grande démocratie, m'a permis de devenir Canadien. Le pays s'est montré généreux pour moi, pour ma femme Verona et nos deux enfants, Andrew et Sonja. J'apprécie tout ce qu'il m'a donné et j'espère qu'en tant que député je pourrai lui rendre un peu de ce qu'il m'a donné.

Le 25 octobre 1993, les Canadiens nous ont fait confiance en nous chargeant de gouverner ce formidable pays.

(1600)

Ce que j'ai saisi dans le message qui nous a été adressé, c'est qu'on souhaitait que le gouvernement national fasse preuve d'honnêteté et d'intégrité. En jetant un regard sur cette enceinte, je ne doute pas un seul instant que les hommes et les femmes ici présents seront à la hauteur de la tâche.

De plus, je crois fermement que, si nous travaillons tous ensemble au maintien de notre héritage et de notre diversité culturelle, si nous gérons bien nos ressources aussi bien humaines que naturelles, le Canada continuera d'être un des pays où il fait bon vivre dans le monde.

J'ai une réputation de conteur d'histoires. Voici une anecdote que l'on raconte au sujet du grand chef d'orchestre que fut Toscanini. Il était au Metropolitan de New York en train de répéter pour une représentation prochaine.

Une jeune soliste éprouvant des difficultés, Toscanini crut bon de lui donner un conseil. La jeune femme a fait fi du conseil que lui donnait Toscanini et lui a fait remarquer qu'elle était la vedette du concert et qu'elle n'avait pas besoin de ses conseils. Après quelques instants de réflexion, Toscanini a rappelé à la jeune femme qu'il n'y avait pas de solo dans une symphonie.

Ici, à la Chambre des communes, un député ne peut, à lui seul, faire adopter une motion. Chacun d'entre nous, chacun des 295 députés élus par les Canadiens, a un rôle à jouer, et j'espère que nous collaborerons tous au lieu de jouer en solo.

Comme on l'a mentionné dans le discours du Trône, le gouvernement a l'intention de tenir ses promesses, c'est-à-dire de respecter le programme décrit dans le livre rouge. Voilà pourquoi nous sommes si nombreux de ce côté-ci de la Chambre.

L'engagement du gouvernement à l'égard des principes régissant l'universalité des soins de santé, de la mise sur pied d'un nouveau programme d'apprentissage, du rétablissement du financement des programmes d'alphabétisation, de la création d'un Service Jeunesse, de l'aide aux petites et moyennes entreprises et de la refonte complète des programmes sociaux a été réitéré dans le discours du Trône.

En tant que maire, j'ai eu à m'occuper du développement économique. Je me suis rendu en Europe et aux États-Unis. Je tiens à dire à tous les députés que la petite entreprise est extrêmement importante pour nous. Nous devons la soulager de ses contraintes. Nous devons éliminer les difficultés administratives qui l'assaillent. Nous devons permettre aux gens de donner libre cours à leur imagination, à leurs rêves même, et les inciter à se lancer en affaires. C'est cela qui apportera au Canada les emplois et l'espoir dont nous parlons.

Depuis l'élection de notre parti, le premier ministre a été un modèle de franchise et notre gouvernement un modèle de frugalité. Nous avons annoncé un certain nombre de compressions l'autre jour. Le whip du gouvernement a déclaré que nous allions essayer de réduire certains de nos avantages, ce qui économisera des millions de dollars qui resteront dans les coffres et pourront être utilisés pour le bien de la population canadienne.

En conclusion, ce que je voudrais dire bien sincèrement aux députés, quelle que soit leur affiliation politique, c'est que nous ne devrions pas travailler chacun pour soi, mais travailler dur,

L'Adresse

ensemble, à servir les contribuables de ce pays. Ce sont eux qui nous ont élus à la Chambre. Ce sont eux qui ont voté pour nous. Nul d'entre nous n'a été élu pour lui seul. Nous avons tous une femme, une famille. Nous avons tous une organisation électorale, nous avons tous des engagements, dont celui d'œuvrer pour la défense des intérêts des Canadiens. J'espère que cette législation sera la meilleure de tous les temps.

Monsieur le Président, vous serez heureux de constater que j'en viens maintenant à ma motion. Je propose, appuyé par la députée de Madawaska—Victoria, que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

À Son Excellence le très honorable Ramon John Hnatyshyn, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, l'un des conseillers juridiques de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(1605)

Des voix: Bravo!

[Français]

Mme Pierrette Ringuette—Maltais (Madawaska—Victoria): Monsieur le Président, je désire tout d'abord vous féliciter pour votre élection à la Présidence. Vous serez à la hauteur de la situation afin de bien diriger les responsabilités et les travaux de cette Chambre. Veuillez transmettre en mon nom ainsi qu'aux noms des concitoyens et concitoyennes de Madawaska—Victoria mes hommages au Gouverneur général, l'honorable M. Hnatyshyn et son épouse.

Le 25 octobre dernier, la population canadienne a rendu un verdict judicieux au gouvernement conservateur. Les Canadiens et Canadiennes ont placé leur confiance et leur destinée entre les mains d'un chef, d'une personne qui, à mes yeux, saura fournir avec brio à la population le leadership nécessaire pour une perspective d'avenir optimiste.

Comme je l'ai répété pendant la campagne électorale, notre chef, maintenant notre premier ministre, est un sage et non une image. Être réaliste, honnête, respectueux et visionnaire à la fois sont les qualités qui m'impressionnent le plus chez notre premier ministre.

Des voix: Bravo!

Mme Ringuette—Maltais: Le 5 avril 1965, lors du discours du Trône, la personne qui appuya la motion s'était exprimée ainsi : «Il est évident que le Parti libéral plus que tout autre a compris les grands courants de l'Histoire, a saisi les changements qui se produisaient au pays et a apporté les solutions qui ont amené à cette société collectiviste que nous connaissons présentement. Dans sa doctrine, sa direction et sa politique, le Parti libéral n'a pas perdu contact avec le mode traditionnel de pensée et d'action. Il a toujours compris l'évolution de notre société et c'est pourquoi aujourd'hui il se dirige vers les deux attitudes nécessaires à l'épanouissement de notre pays, soit la planification économique dans l'administration et l'établissement d'un nouveau

mode de vie pour les deux groupes qui forment notre grande nation.»

Ces mots furent prononcés par notre premier ministre, l'honorable Jean Chrétien, réaliste et visionnaire. Monsieur le premier ministre, les tâches et les défis vous sont nombreux. Soyez assuré de mon appui auprès de vous et de votre équipe afin de livrer de nouvelles politiques socio-économiques équitables pour la population.

(1610)

Je désire féliciter tous mes collègues pour leur élection. Représenter la population d'une circonscription est une responsabilité que nous devons exécuter avec diligence et bienveillance.

Je remercie la population de Madawaska—Victoria de leur confiance. Toutes mes énergies seront consacrées à représenter cette population. Notre territoire longe la vallée de la rivière Saint—Jean ayant comme frontière le Québec et l'État du Maine.

Nous sommes la porte d'entrée du Canada atlantique, un carrefour frontalier qui nécessite un meilleur réseau de transport routier et ferroviaire. Trop de pertes de vies, d'argent et de potentiel surviennent à cause de la mauvaise condition de nos routes.

Notre économie, basée sur les ressources forestières et agricoles, fournit plutôt des emplois saisonniers. Tout en désirant une plus grande diversification de notre économie aux niveaux manufacturier et touristique, nous devons nous assurer que ces ressources dites naturelles soient stables et à la fine pointe de la technologie environnementale.

Notre gouvernement se doit de renouveler les sous-ententes forestières et agricoles avec la province du Nouveau-Brunswick. La circonscription de Madawaska—Victoria est la plus belle à mes yeux parce qu'elle est aussi pour moi un microcosme de notre pays.

Dans les mois et les années à venir je proposerai, à différents ministères de notre gouvernement, des projets-pilotes socio-économiques, des projets pour une société progressive.

[Traduction]

Notre programme d'infrastructure reçoit un accueil favorable dans la circonscription de Madawaska—Victoria. Des municipalités ont hâte de rénover leurs infrastructures et d'autres, de construire celles dont elles ont besoin. Mais surtout, les emplois qui seront créés redonneront la dignité à de nombreuses familles de ma circonscription.

[Français]

Oui, nous les libéraux avons remporté cette élection non pas avec des paroles illusoire mais par une approche réaliste et pragmatique. Nous reconnaissons les priorités de notre population et nous lui avons fourni des éléments de solution. Nous avons reconnu les besoins d'emplois pour nos Canadiens et Canadiennes. Notre programme d'infrastructure traite en partie de ce problème.

[Traduction]

Pendant trop longtemps, nous avons parlé des ressources naturelles, notamment des forêts, des mines, de l'agriculture et de l'énergie. Parlons et agissons maintenant en faveur de notre plus grande ressource naturelle, nos jeunes. Le gouvernement offrira sous peu un programme conçu spécialement pour eux. Ce n'est qu'un début. Nous devons faire preuve de créativité et d'innova-

L'Adresse

vation et leur offrir aussi des perspectives d'intégration professionnelle dans les secteurs public et privé. Les générations à venir doivent être optimistes et avoir l'assurance qu'elles pourront acquérir des compétences.

Un gouvernement libéral aura une conscience sociale pour tous ses citoyens, tout en étant financièrement responsable. Un gouvernement au régime n'est pas forcément un gouvernement méchant.

[Français]

En effet, les Canadiens et Canadiennes désirent des réformes gouvernementales qui s'inspirent des principes libéraux d'équité pour tous et chacun. Le malaise de notre société, face au gouvernement et aux politiciens et politiciennes qui le forment, est réel. Un gouvernement libéral doit et peut s'abstenir de formuler des politiques socio-économiques de diachylon.

Il est temps de revoir nos politiques fiscales et sociales afin d'en faire un ensemble coordonné qui réponde aux besoins et aux aspirations du peuple.

En tant que Canadienne française, il m'est agréable de constater la quantité et la qualité du bilinguisme sur la Colline parlementaire. Ce phénomène, nous le devons à des politiques linguistiques d'un gouvernement libéral fédéral.

Monsieur le Président, c'est un plaisir et un honneur pour moi, en tant que députée de Madawaska—Victoria, d'appuyer la motion d'adresse en réponse au discours du Trône de mon collègue de la circonscription de Bruce—Grey.

[Traduction]

Nous entrons aujourd'hui dans une ère nouvelle et constructive pour tous les Canadiens. Avec le gouvernement, nous mettons tout en oeuvre pour que l'avenir soit plus prometteur que ne l'a été le passé et pour que les Canadiens d'un océan à l'autre se rendent compte que, enfin, après dix ans, leur gouvernement fédéral, le gouvernement libéral de M. Chrétien, travaille avec eux et pour eux, et non contre eux.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je propose:

Que le débat soit maintenant ajourné.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

M. le Président: La Chambre s'ajourne à 14 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 16 h 16.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 18 janvier 1994

L'ouverture de la session

Le Président	9
--------------------	---

Les serments d'office

Projet de loi C-1. Les motions visant à la présentation et à la première lecture sont réputés adoptées	9
M. Chrétien (Saint-Maurice)	9

Le discours du Trône

Le Président	9
M. Chrétien (Saint-Maurice)	11
Motion	11
Adoption de la motion	11

Bureau de Régie interne

Le Président	11
--------------------	----

Comités de la Chambre

Comité permanent de gestion de la Chambre

M. Gray (Windsor-Ouest)	11
Proposition et adoption de la motion	12

Chambre des communes

Nomination du vice-président de la Chambre et président des comités pléniers

M. Chrétien (Saint-Maurice)	12
La motion est proposée et adoptée	12

Comité plénier

Nomination de la vice-présidente

M. Chrétien (Saint-Maurice)	12
-----------------------------------	----

Proposition et adoption de la motion	12
--	----

Nomination du vice-président adjoint des comités pléniers

M. Chrétien (Saint-Maurice)	12
La motion est proposée et adoptée	12

Les crédits

M. Eggleton	12
Motion portant étude	12
Adoption de la motion	12

Le discours du Trône

L'Adresse en réponse

Motion de M. Jackson	12
Mme Ringuette-Maltais (Madawaska-Victoria)	14
M. Bouchard	15
Motion	15
Adoption de la motion	15
M. Gray (Windsor-Ouest)	15
Motion	15
Adoption de la motion	15